

CHANGEMENT DES FORMULAIRES DE DÉPÔT ET DE RETRAIT

**POUR TOUTES OPÉRATIONS DE DÉPÔT ET DE RETRAIT EN ESPÈCES, AUX GUICHETS DES BANQUES**

vous devrez préciser l'origine et la destination des fonds





[www.journal-lemedium.com](http://www.journal-lemedium.com)

# LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #  
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0614 du 16 au 22 Juillet 2024- Prix : 250 F CFA

**NOUVEAU PARTENARIAT-TOGO-BANQUE MONDIALE :**

*EVALA 2024 :* **P.2**  
Les empoignades se poursuivent dans la préfecture de la Kozah




**UN PORTEFEUILLE DE 900 MILLIARDS DE FCFA POUR LA PÉRIODE 2024-2029** **P.3**

**TOUS À L'ÉCOLE**  
Le prêt pour payer l'école de vos enfants



**5 mois de salaire\***  
Réponse en **24H\*\***  
Remboursable sur **11**



BANK OF AFRICA  
BACE GROUP  
011 | www.boa.tg.com



**EDITO****LE FEU DE L'AMOUR**

*Que faut-il opposer à la souffrance ? La question est anodine mais porte à réflexion.*

Omraam Mikhaël Aïvanhov, dans ses réflexions, affirme : "Pour échapper au feu de la souffrance, nous devons travailler avec le feu de l'amour qui nous transformera en nous rendant lumineux et rayonnant."

Nous pourrions nous arrêter à cette citation de Omraam. Cependant, le but de notre exercice ne serait pas totalement atteint.

Nous ne devons pas perdre de vue que la souffrance est inhérente à l'amour et que si on la refuse, on se coupe de l'amour, de la vie et, au bout du compte, de soi-même et des possibilités créatrices. Nous sommes parfois l'unique créateur de certaines de nos souffrances de vie. N'attendons pas de ne plus souffrir pour profiter de la vie. Avançons avec le feu de l'amour pour échapper au feu de la souffrance.

**Crédo TETTEH**



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

23Rue Formatec, Agoè-CAcavéli

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur Général :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Publication :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

**Infographie :** JPB

**Crédit Photos :** KEKERE Razak

**Impression :** Saint Louis

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

**CEDEAO -COUR DE JUSTICE- ARRET :****LA DÉTENTION DE TROIS MEMBRES DU SET, ACCUSÉS D'AVOIR INCITÉ À LA RÉVOLTE, NE CONSTITUAIT PAS UNE VIOLATION DE LEURS DROITS**

*Le 10 juillet 2024, la Cour de justice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a jugé que la détention de trois membres du SET, accusés d'avoir incité à la révolte, ne constituait pas une violation de leurs droits. Les détentions ont suivi une procédure légale régulière et les détenus ont été libérés dans les délais légaux, selon les Juges de la Cour.*

Les trois membres du panel à savoir le juge Edward Amoako Asante, président, et le juge Sengu Mohamed Koroma, membre, ont également conclu que le droit à la liberté d'association des requérants n'avait pas été violé. Le Syndicat des enseignants togolais (SET) n'a pas été reconnu, parce que les requérants n'ont pas respecté les procédures de mise à jour requises par le nouveau code du travail, qui est entré en vigueur le jour de la création du SET.

" En outre, la Cour n'a constaté aucune violation du droit de grève. Le SET n'étant pas légalement reconnu, la suspension et le licenciement de ses membres pour avoir participé à une grève ont été jugés légaux au regard de la législation togolaise " précise l'arrêt de la Cour communautaire.

**Indemnisation de chacun des 53 requérants**

Le juge Ricardo Cláudio Monteiro Gonçalves, le juge rapporteur, qui a rendu l'arrêt, a déclaré que la Cour a rejeté les allégations concernant le droit à la liberté d'association. La Cour a également déclaré qu'il n'y avait pas de violation du droit de grève et du droit de ne pas être détenu arbitrairement. Cependant, elle a ordonné à la République du Togo d'indemniser chacun des 53 requérants à hauteur de 10.000.000 de francs CFA pour avoir violé leur droit au travail, tout en rejetant les autres demandes d'indemnisation.

Les requérants, un groupe d'enseignants togolais, allèguent qu'après avoir créé le Syndicat des enseignants togolais (SET) le 22 mai 2021 et soumis les documents requis le 18 juin 2021, les autorités togolaises ont refusé de reconnaître le syndicat.

Ils ont déclaré qu'en dépit de l'envoi d'une "plate-forme de revendications" le 3 février 2022 et d'un préavis de grève pour les 24 et 25 mars 2022, le SET n'a reçu aucune réponse et a fait l'objet de menaces et d'intimidations de la part des autorités.

Ils expliquent que 150 enseignants ont été transférés à titre de



mesure disciplinaire entre mars et avril 2022, et que le 8 avril 2022, trois dirigeants syndicaux ont été arrêtés pour incitation au soulèvement, ce qu'ils nient.

Ils ont déclaré que le 25 avril 2022, certains enseignants ont été licenciés ou suspendus pour avoir participé à la grève. En outre, le Tribunal de Lomé a interdit l'utilisation de l'acronyme "SET", ce que les requérants ont contesté en faisant valoir que la protection devait porter sur le nom ou le domaine, et non sur l'acronyme.

Le défendeur, bien que dûment assigné, n'a pas contesté cette interdiction.

Dans son arrêt, la Cour a estimé que la République du Togo avait violé le droit au travail des requérants. Les autorités togolaises avaient licencié et suspendu

temporairement plusieurs enseignants, dont les requérants, en raison de leur participation à la grève. La Cour a estimé que ces mesures n'avaient pas été prises dans le cadre d'une procédure équitable et qu'elles avaient violé le droit au travail des requérants. En conséquence, la République du Togo a été condamnée à verser à chaque requérant 10 000 000 de francs CFA en réparation de cette violation.

Il faut préciser que les requérants (Abiguime Maguilwè et 52 autres personnes) avaient affirmé que la République togolaise a violé leur droit au travail, leur liberté d'association et leur droit de ne pas être soumis à une détention arbitraire.

**Crédo TETTEH**  
(avec ECOWAS COURT)

**EVALA 2024 :****LES EMPOIGNADES SE POURSUIVENT DANS LA PRÉFECTURE DE LA KOZAH**

*Les festivités marquant l'édition 2024 des luttes traditionnelles Evala en pays kabyè ont débuté le samedi 13 juillet sur le terrain de l'École primaire publique de Kagnalada, dans le canton de Pya, en présence du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé. Pour la circonstance, le chef de l'État avait à ses côtés, plusieurs autorités politiques, administratives, militaires et religieuses.*

A cette ouverture, les coalitions de Lao-bas et de Lao-haut se sont



Le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a assisté à l'ouverture officielle des Evala

affrontées sur le terrain de l'École primaire publique de Kagnalada. Les jeunes lutteurs ont offert un spectacle agréable aux spectateurs et à la foule de supporters, dans une ambiance festive. Endurance, technicité, force physique et courage sont les principales caractéristiques d'un jeune lutteur face à son adversaire. C'est avant tout des valeurs qui démontrent sa capacité et sa disponibilité à faire face aux défis de la vie et à défendre sa communauté et, par ricochet, la Nation tout entière.



Une vue de l'assistance



Une ambiance festive lors des Evala

Suite à la page 3



# NOUVEAU PARTENARIAT TOGO-BANQUE MONDIALE : UN PORTEFEUILLE DE 900 MILLIARDS DE FCFA POUR LA PÉRIODE 2024-2029

**L**e nouveau cadre de partenariat pays entre le Togo et la Banque mondiale (2025-2029) a été lancé la semaine dernière à Lomé, après son approbation le 23 mai 2024 à Washington, par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale.

Par Ali SAMBA

Basé sur une approche intégrée, le nouveau cadre est structuré autour de trois axes majeurs à savoir : accroître la qualité de l'emploi dans le secteur privé, améliorer le capital humain et promouvoir un développement territorial inclusif et résilient, pour un montant total de 1,5 milliard de dollars US soit 900 milliards de FCFA. Il ouvre une nouvelle page pour le renforcement de coopération multiforme entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale, pour accompagner le pays dans sa quête d'une croissance plus inclusive et durable, conformément aux ambitions de la Feuille de route gouvernementale Togo 2025. " L'approbation de ce nouveau



Mme Sandra Ablamba Johnson

nal, séjour au cours duquel le Président de la République a rencontré les grandes sommités du Groupe de la Banque mondiale, entre autres, le Président du Groupe de la Banque mondiale, le Président de la Société Financière Internationale, et le Directeur Général de la Banque mondiale " informe Sandra Ablamba Johnson, Ministre, Secrétaire générale de la Présidence de la République, Gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale.

D'ores et déjà, le Togo et la Banque mondiale ont signé une convention de financement de trois projets prioritaires pour un montant cumulé de 180 milliards



Photo de famille des acteurs stratégiques

1,5 million de personnes, principalement en zones rurales, de bénéficier d'un meilleur accès à l'électricité.

La deuxième est consacrée à la mise en œuvre du Programme de modernisation et de renforcement des capacités de l'administration publique, pour la délivrance des services au Togo (PMADS), pour un montant total de 75 millions de dollars (45 milliards de FCFA). Axé sur la performance, ce programme permettra de moderniser l'administration publique pour la délivrance des services publics, à travers la simplification des procédures.

La dernière convention porte sur le Financement additionnel de 23 millions de dollars (soit environ 14 milliards de FCFA) pour le Projet de cohésion sociale des régions nord du Golfe de Guinée (COSO), une initiative visant à soutenir davantage les réfugiés et les communautés hôtes dans la partie septentrionale du pays. Ce projet vient renforcer les efforts déployés par le gouvernement pour faire face aux défis sécuritaires, à travers notamment le Programme d'urgence pour le renforcement de la résilience dans la région des Savanes. " Ces nouveaux financements, que nous venons de signer, opérationnalisent la mise en œuvre de notre nouveau Cadre de Partenariat avec le Togo. Dans ce cadre, nous nous sommes engagés à soutenir la mise en œuvre de la Feuille de route, avec des projets structurants et transformateurs qui auront des impacts concrets sur les popula-

tions " a indiqué Filly Sissoko, le Représentant résident de la Banque mondiale au Togo.

Il est indiqué que l'amélioration des performances du Togo en matière de gouvernance fait que le pays ne fait plus partie, depuis l'année dernière, des pays fragiles qui bénéficient de petites enveloppes de dons. " Le Togo est rentré dans la cour des grands et désormais ne peut bénéficier que des prêts, mais des prêts concessionnels, à très long terme, voire la possibilité d'un remboursement à partir de la 50ème année... ceci en vue de permettre à notre pays de faire de lourds investissements dans les domaines stratégiques, comme le social et les infrastructures, d'où l'interpellation du Président de la République transmis par la ministre au secteur privé pour une rigueur et sérieux dans l'exécution des travaux et aux administrations sur la nécessité de renforcer la qualité des dépenses publiques ", renseigne-t-on.

A la Présidence de la République, on fait savoir qu'il y aura un investissement important dans le secteur de l'agriculture et l'agro-industrie, la logistique, la connectivité (Port de Lomé et surtout la route Lomé Cinkassé) et le développement de certaines grandes villes stratégiques de notre pays, sans oublier l'énergie en milieu rural, le soutien aux populations affectées par les questions sécuritaires (PURSE) et des appuis additionnels aux secteurs de l'éducation et de la santé...



Signature de convention des trois projets prioritaires

cadre de partenariat, qui ouvre une nouvelle page pour le renforcement de la coopération entre le Togo et le Groupe de la Banque mondiale pour les cinq prochaines années, est le fruit des échanges de haut niveau qui ont marqué le séjour du chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, à Washington DC, lors des Assemblées annuelles 2022 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire internatio-

de FCFA, provenant de l'Association internationale de développement (IDA).

La première convention de financement, destinée au Projet de développement inclusif, grâce à l'accès à l'électricité (IDEA), estimé à 200 millions de dollars (120 milliards de FCFA), vise à renforcer l'approvisionnement en énergie électrique par la construction de lignes de transmission de 161 kV, permettant à plus de

## EVALA 2024 :

### LES EMPOIGNADES SE POURSUIVENT DANS LA PRÉFECTURE DE LA KOZAH

Suite de la page 2

Evala est un rite initiatique annuel qui consacre, non seulement l'intégration des adolescents dans la classe des adultes, mais aussi l'affirmation de l'identité culturelle kabyè, et le renforcement de la cohésion sociale. L'événement, qui va s'achever à la

fin de cette semaine, est traditionnellement agrémenté de manifestations d'ordre social, culturel, économique et éducatif, dans les différentes localités de la région. Les festivités offrent ainsi l'occasion pour la valorisation des richesses culturelles de la région, la promotion du tourisme domes-

tique et international et l'entrepreneuriat des jeunes.

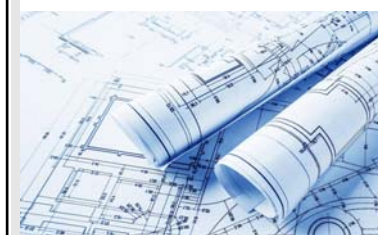
La présence du chef de l'État à cette manifestation culturelle traduit une fois de plus son attachement à la préservation du patrimoine culturel et sa volonté d'en faire un facteur de développement économique et social. Les lutteurs

et les populations ont, à travers des chants et danses du terroir, remercié le chef de l'État, Faure Essozimna Gnassingbé, pour son engagement et pour sa politique de développement, de promotion de la paix, la cohésion sociale et la concorde nationale.

Source : [presidence.gouv.tg](http://presidence.gouv.tg)

## ZOZO

DÉCENTRALISATION : TROIS NOUVELLES COMMUNES BIENTÔT DOTÉES DE PLANS LOCAUX D'URBANISME



Au Togo, les communes Kéran 1, Kéran 2 et Kéran 3 de la préfecture de la Kéran vont bientôt disposer de Plans locaux d'urbanisme (PLU). Les rapports provisoires de cet outil ont été validés en fin de semaine écoulée pour les trois municipalités.

Les travaux initiés par le ministère de l'urbanisme avec le soutien de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER), ont permis d'apporter des améliorations aux documents présentés.

Concrètement, le PLU permettra de programmer les actions de développement, d'orienter et d'encadrer l'évolution communale. Il vise également à améliorer le cadre de vie des populations.

L'occasion pour le Secrétaire général du ministère de l'urbanisme, Ouadja Kossi Gbati, de souligner l'importance de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme afin d'assurer une occupation harmonieuse et rationnelle des sols sur le territoire national et d'accompagner les collectivités territoriales dans leurs programmes de développement. Pour rappel les communes Avé 2 et Zio 2 disposent depuis 2022 de cet outil de planification spatiale.

Source : [Republiquetogolaise.com](http://Republiquetogolaise.com)

## SÉCURITÉ FRONTALIÈRE : LE TOGO BÉNÉFICIE D'UN LOT D'ÉQUIPEMENTS



Au Togo la sécurité aux frontières va se renforcer. Dans ce sens, le ministre de la sécurité, Calixte Madjoulba, a réceptionné en fin de semaine écoulée, un lot d'équipements devant permettre d'améliorer la gestion des frontières. Ceci, plus précisément au profit des postes de frontières de Pogno et Tamong préalablement identifiés comme prioritaires, respectivement dans les préfectures de Kpendjial et de Tandjouaré.

Ces équipements composés de voitures Pick-up, motos, radios VHF, lunettes et ordinateurs, sont un don de l'Organisation internationale des migrations (OIM) avec l'appui de l'Allemagne et des États-Unis. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets "renforcement de la sécurité des frontières et de la résilience des communautés frontalières dans le golfe de Guinée" et "renforcement des frontières Nord de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Togo".

"Nous aspirons tous à ce que toutes les frontières terrestres du Togo soient équipées du Système d'Information et d'Analyse des flux migratoires, afin de renforcer la lutte contre toutes formes de criminalité transnationale et de générer des données fiables pour guider les décisions gouvernementales. C'est pourquoi, nous avons mis en place ces projets, dont le but est de renforcer les capacités opérationnelles, techniques et sécuritaires des différentes frontières", a expliqué Fatou Ndaye Diallo, chef de mission de l'OIM.

Pour sa part, le ministre a souligné l'importance de ces moyens logistiques mis à la disposition du Togo.

"Grâce à ce matériel, nous serons équipés pour accomplir cette mission avec plus d'efficacité et de professionnalisme. Car la sécurité et la sûreté, surtout aux frontières, sont des piliers essentiels pour la stabilité et la sécurité de notre nation", a-t-il indiqué.

Source : [Republiquetogolaise.com](http://Republiquetogolaise.com)



Zozo

**UMQA-TITRES : LE TRÉSOR PUBLIC TOGOLAIS A MOBILISÉ 30,3 MILLIARDS DE FCFA, LORS DE SA DERNIÈRE SORTIE SUR LE MARCHÉ RÉGIONAL**



Le vendredi 12 juillet dernier, le Trésor public togolais a bouclé une nouvelle sortie, la première de ce mois de juillet. A la recherche de 35 milliards de francs Cfa, le Togo a mobilisé finalement 30,3 milliards.

En quête de 35 milliards de francs Cfa, le Trésor public togolais n'a collecté que 30,3 milliards, via une émission simultanée de Bons et d'obligations assimilables du trésor.

Selon la fiche technique de l'opération, 12,8 milliards francs Cfa ont été mobilisés via les Obligations Assimilables du Trésor (Oat), émises à des taux d'intérêt annuels de 6,15% et 6,40% sur des maturités respectives de trois (03) et cinq (05) ans.

Quant aux Bons Assimilables de Trésor (Bat), ils ont permis de collecter 17,5 milliards, émis sur la maturité de 364 jours aux taux d'intérêts multiples. Notons qu'au total, quelque 39 milliards Fcfa de soumissions ont été recueillis, soit un taux de couverture de 112,87%.

Ce nouveau succès du Togo sur le marché financier régional, porte ainsi à environ 493,3 milliards de francs Cfa, l'ensemble des emprunts du pays, ceci sur un objectif annuel de 607 milliards Fcfa.

@macite.tg

**PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE : L'ACTE 5 DE LA FOIRE "MADE IN TOGO" DÉMARRE LE 26 JUILLET PROCHAIN**



La cinquième édition de la foire "Made in Togo", dédiée à la promotion de la consommation des produits locaux, va démarrer le 26 juillet 2024, sur le site du Centre togolais des expositions et foires de Lomé (Cetef).

A partir du 26 juillet prochain, et ce pour dix jours environ, plus d'une centaine d'exposants vont proposer leurs produits et mets exclusivement locaux, aux visiteurs qui fouleront le site du Cetef à Lomé.

La foire "Made in Togo" se veut de faire la promotion non seulement de la culture togolaise, mais aussi et surtout, la promotion des produits d'origine togolaise tout en encourageant leur consommation.

Pour le Directeur général du Cetef, Alexandre de Souza, "cette foire constitue un cadre de promotion de la consommation des produits locaux, tant matériels qu'immatériels (chants, danses, sonorités musicales, etc.)".

Cette foire se tient juste avant la 19ème édition de la Foire internationale de Lomé (Fil), une vitrine à dimension internationale, qui se tiendra du 22 novembre au 08 décembre 2024, sur le même site.

@macite.tg

**VERS UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION PARLEMENTAIRE ENTRE LE TOGO ET L'ALLEMAGNE**



La coopération parlementaire entre le Togo et l'Allemagne devrait se renforcer. Le sujet était au cœur de discussions qui ont eu lieu jeudi 11 juillet entre le président du parlement Sèye-Tépè Kodzo Adedze et l'ambassadeur d'Allemagne, Claudius Fischbach, à la faveur d'une audience.

L'entretien qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale a permis aux deux personnalités de revisiter la coopération parlementaire et d'échanger sur des sujets d'intérêt commun. Notons que l'Allemagne appuie le Togo dans divers secteurs avec un portefeuille en cours estimé à 484,59 millions d'euros, soit environ 318 milliards FCFA sur la période 2014 à 2025

Source : @Republique togolaise.com

Consommation :

Hausse de 4,3% des prix à la consommation en Juin (Glissement annuel)

Selon les chiffres de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), l'indice national harmonisé des prix à la consommation (INHPC) a augmenté de 1,0% en juin 2024, par rapport à son niveau de mai 2024, du fait de la hausse des prix des : "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+2,7%) ; "Restaurants et Hôtels" (+0,1%) et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,3%). Les prix ont cependant régressé pour les fonctions de consommation "Transports" (-0,4%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-0,1%) ; "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (-1,6%) et "Biens et services divers" (-0,2%). Par rapport à juin 2023, le niveau général des prix a progressé de 4,3%.

Sur 30 Jours...

Les postes de consommation, dont les variations de prix sont les plus contributives à la hausse des indices des fonctions en juin 2024, sont : "Légumes frais en fruits ou racine" (+20,3%) ; "Tubercules et plantain" (+16,5%) ; "Céréales non transformées" (+1,3%) ; "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a" (+4,4%) ; "Légumes secs et oléagineux" (+2,5%) ; "Légumes frais en feuilles" (+3,6%) ; "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+3,4%) ; "Restaurants, cafés et établissements similaires" (+0,1%) et "Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)" (+0,8%).

A contrario, les postes "Carburants et lubrifiants" (-0,7%) ; "Autre type de transport de passagers et autre service de transport" (-1,0%) ; "Combustibles solides et autres" (-1,3%) ; "Vin et boissons fermentées" (-8,2%) et "Appareils et articles pour soins corporels" (-3,1%) ont contribué à la baisse de l'indice.

Les plus fortes hausses

L'augmentation du niveau des indices, observée en juin 2024, est le fait du renchérissement des variétés suivantes : "Tomates rondes (Pomme)" (+49,6%) ; "Carottes" (+42,4%) ; "Betterave" (+39,5%) ; "Oignon frais rond" (+18,3%) ; "Igname" (+21,3%) ; "Pommes de terre" (+6,4%) ; "Sorgho en gains crus vendu au petit bol" (+3,6%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+3,0%) ; "Riz local longs grains vendu au petit bol" (+0,9%) ; "Piment rouge frais" (+12,6%) ; "Sel de cuisine gros cristaux" (+8,6%) ; "Ail frais" (+8,5%) ; "Potasse ( Akanhoun )" (+7,8%) ; "Piment rouge sec" (+1,3%) ; "Piment rouge sec en poudre" (+0,3%) ; "Haricots rouges secs" (+4,8%) ; "Haricots blancs secs" (+1,3%) ; "Sésame" (+1,0%) ; "Choux vert" (+9,3%) ; "Feuille de



Des produits agricoles

haricot" (+3,1%) ; "Salade verte locale ( Laitue )" (+3,0%) ; "Cossette de manioc" (+9,3%) ; "Tapioca petit grain" (+8,5%) ; "Farine de manioc (Gari)" (+5,8%) ; "Consommation de sucrerie dans un bar (Fanta, Coca-Cola)" (+1,8%) ; "Plat de kom + poisson frit" (+1,7%) et "Robe fillette" (+0,7%).

Contrairement aux variétés ci-dessus listées, les prix ont baissé pour les variétés " Essence super de rue" (-9,2%) ; "Essence mélange de rue" (-8,7%) ; "Frais de véhicule de déménagement entre X et Y" (-1,8%) ; "Bois de chauffe" (-8,4%) ; "Charbon de bois" (-0,9%) ; "Tchoukoutou local artisanal" (-13,3%) et "Cure dents" (-9,1%).

Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a connu une baisse de 0,1%, sur le plan national. L'inflation sous-jacente (variation mensuelle de l'indice hors énergie, hors produits frais) a progressé de 0,3%. Eu égard à l'état des produits, les prix ont augmenté de 3,2% pour les "Produits frais". Relativement à la provenance, les prix des produits "locaux" ont progressé de 1,3%, atténuée par la baisse des prix des produits "importés" de 0,1%.

Du point de vue de la classification sectorielle, la hausse du niveau général des prix est due principalement à celle des prix des produits du secteur " primaire " (+5,0%). Pour ce qui est de la durabilité, la hausse observée provient essentiellement de l'augmentation des prix des produits "Non durables" (+1,5%).

Évolution trimestrielle

Comparativement à la situation de mars 2024, le niveau général des prix en juin 2024 connaît une augmentation de 4,7%. Cette hausse est principalement le fait de la progression de l'indice de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+12,8%). Toutefois la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,9%) a tiré l'indice vers le bas.

Du point de vue des nomenclatures secondaires, et par rapport à l'état des produits, la hausse du niveau général des prix, en variation trimestrielle, est à mettre à l'actif de l'augmentation des prix des " Produits frais " (+17,0%) et des produits " Hors Energie et Produits frais

bles" (+1,0%) ; "Biens et services divers" (+2,0%) ; "Enseignement" (+4,7%) ; "Transports" (+1,0%) ; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+2,0%) et "Santé" (+1,0%). Cependant, les indices des fonctions de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (-3,0%) ; "Loisirs et culture" (-0,6%) et "Communication" (-0,1%) ont atténué la hausse du niveau général de l'indice.

Par rapport aux nomenclatures secondaires et à l'état des produits, la hausse constatée en glissement annuel est la résultante des augmentations de prix, respectivement des "Produits frais" (+14,4%) et des produits "Hors Energie et Produits frais" (+1,4%). Au regard de la provenance, cette évolution annuelle s'explique par la hausse des prix des produits "locaux" (+5,0%) et "importés" (+2,7%). En ce qui concerne les secteurs de production, la hausse annuelle du niveau général des prix découle de l'augmentation des prix des produits des secteurs "primaire" (+19,7%) ; "secondaire" (+1,0%) ; et "tertiaire" (+1,8%).

La progression du niveau général des prix sur le plan national, relativement à la durabilité, a principalement été influencée par l'accroissement des prix des produits "Non durables" (+6,0%) et des "Services" (+1,8%). Pour ce mois de juin 2024, le taux d'inflation, calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois au niveau national, s'est établi à 3,8%, contre 3,9% le mois précédent.

Koudjoukabalo

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**-30%**

sur le dédouanement des véhicules d'occasion\*

Jusqu'au 31 déc. 2024

\*Mesure de dépréciation de 30% sur les valeurs des véhicules de plus de cinq (05) ans d'âge

+228 22 53 14 00  
+228 99 99 41 01  
Office Togolais des Recettes - OTR

FÉDÉRER POUR BÂTIR  
www.otr.tg



**SOCIÉTÉ :**

# Construction des infrastructures en faveur du bien-être des populations

**E**n lien avec la feuille de route gouvernementale, le Gouvernement maintient le cap de la mise en place des infrastructures qui boostent le développement des localités du pays, qu'elles soient urbaines ou rurales. C'est le cas des travaux de protection de la côte togolaise et de la construction des marchés, haut lieu d'échanges commerciaux pour les populations.

## Protection côtière

La côte togolaise subit une érosion, occasionnant de nombreux dégâts socioéconomiques. Pour faire face au phénomène, les pouvoirs publics prennent des initiatives. La dernière en date est le Projet de protection de la côte togolaise, soumise à l'érosion côtière. Il sera exécuté, sur une période de 5 ans, il couvre le tronçon Katanga-Gbodjome et permettra de protéger les infrastructures socioéconomiques tout au long de la zone d'intervention.

Le projet prévoit la construction des brise-lames, détachés mais continus sur une distance de 14 km, entre le village de Katanga et celui de Gbodjome. Ces brise-lames, qui sont des blocs de roches, permettront d'atténuer l'impact des vagues et de retenir le sable.

Le projet financé à hauteur de 129 millions d'euros (1 million d'euro de l'État togolais et 128 millions d'euros de la Banque islamique de développement - BID), soit plus de 84 milliards de francs CFA, permettra également la



Une infrastructure économique (marché)

construction d'infrastructures sociales. Par exemple, une école sera construite. Ce qui facilitera la vie aux apprenants de la zone d'intervention.

La construction des brise-lames permettra de freiner l'avancée de la mer, mettant ainsi les riverains en sécurité. Les infrastructures socioéconomiques seront également préservées. Les populations de Katanga et de Gbodjome seront soulagées, car cela favorisera le développement de leurs activités et contribuera à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le Projet de protection de la côte togolaise, soumise à l'érosion côtière, vient s'ajouter à un autre projet de protection du littoral, qui est en cours d'exécution. Il s'agit du Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (Wacarésip). Ce projet lancé en 2019 et financé par la Banque mondiale, puis l'Agence française de développement

(AFD), a déjà construit des infrastructures de protection côtière sur la côte togolaise. Il a mis en œuvre 44 sous-projets communautaires, dont 22 sont clôturés à fin décembre 2023, soit 50 %.

## Construction des marchés

Il faut relever que dans toutes les localités du Togo, le Gouvernement vise à l'amélioration du bien-être des populations. Plusieurs projets et programmes, lancés durant les deux dernières décennies, transforment les conditions de vie et de travail des habitants. Dans la plupart des localités, le commerce est l'activité principale des ménages. Pour le développer, des infrastructures sont construites. Les marchés sont construits un peu partout où les producteurs locaux, les commerçants et les consommateurs se rencontrent pour acheter et vendre une variété de produits.

Le Gouvernement fait savoir que la

politique nationale de construction et de modernisation des marchés est forte. Elle accroît le niveau d'efficacité et de sécurité des transactions commerciales. Les marchés comprennent des espaces comme les aires de stationnement, des installations sanitaires, des zones de stockage, des espaces de vente couverts, etc. Tout cela contribue à rendre les marchés plus attrayants pour les commerçants et les consommateurs.

En plus, des emplois sont créés sur place. D'abord, les marchés génèrent des emplois dans la phase de construction pour les maçons, les architectes, les peintres, les menuisiers, les jeunes, qui leur apportent de la main-d'œuvre, etc. Puis, une fois construits, les marchés permettent aux nombreux commerçants et commerçantes, aux vendeurs ambulants, aux transporteurs, ainsi qu'aux autres travailleurs, d'avoir des revenus pour leur subsistance.

Dans la région centrale, la communauté du village de Kassena, par exemple, est émerveillée depuis l'inauguration du nouveau marché en février 2024. L'infrastructure est flamboyante. Elle est composée de hangars, de magasins de stockage, de latrines modernes et d'un forage photovoltaïque. Fruit d'un partenariat entre le ministère du Développement à la base, à travers l'Anadeb, et les populations locales. Les travaux ont coûté plus de 101,2 millions de francs CFA.

La Rédaction

## Zozo

### SANTÉ : LE COMITÉ NATIONAL DE COORDINATION DU SECTEUR FAIT LE POINT



Au Togo, les acteurs de la santé ont tenu jeudi 11 juillet leur deuxième réunion ordinaire de l'année.

La rencontre co-présidée par les ministres Moustapha Mijiyawa de la santé et Jean-Marie Tessi chargé de l'accès universel aux soins, a réuni les acteurs de la pyramide sanitaire et les partenaires en mode virtuel.

A cette assise qui fait suite à celle organisée en début d'année, il était question de faire le suivi des recommandations et établir le bilan des trois mois de mise en œuvre de l'Assurance maladie universelle (AMU). Dans ce sens des propositions ont été faites et seront évaluées lors de la 3ème réunion.

La rencontre a en outre permis de faire une analyse de la situation actuelle de la transfusion sanguine et du rapport annuel de performance 2023 en termes de résultats. Autres sujets évoqués, la gestion de l'épidémie de rougeole et le plan national 2024-2026 de la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte.

Pour rappel, au Togo, grâce aux efforts consentis par le gouvernement et ses partenaires ces dernières années, l'accessibilité géographique aux soins de santé est en nette amélioration.

Source : @Republiquetogolaise.com

### CORRUPTION : LA HAPLUCIA MOBILISE LA SOCIÉTÉ CIVILE



Au Togo, la lutte contre la corruption va se renforcer. La Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a en effet signé jeudi 11 juillet, des protocoles d'accord avec des organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la corruption.

Ces accords signés en marge de la 8ème édition de la journée africaine de lutte contre la corruption permettront à ces organisations d'être plus crédibles pour accompagner la Haplucia dans ses actions d'éducation et de formation en vue d'un changement des comportements.

De façon concrète, ces accords donnent la possibilité à la société civile de bénéficier de l'accompagnement du projet " Bonne gouvernance " financé par la République fédérale d'Allemagne mis en œuvre par la GIZ.

" La corruption constitue un obstacle important à la gouvernance démocratique, à la protection des droits de l'homme et au développement durable en Afrique. Il est donc important de mener des actions collectives ", a indiqué Aba Kimelabalou, président de la Haplucia.

Source : @Republiquetogolaise.com

## SOCIÉTÉ/TRANSFERTS MONÉTAIRES :

# 145 000 ménages bénéficiaires du projet de FSB

**D**ans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base, des transferts monétaires trimestriels sont faits aux ménages les plus défavorisés du Togo. Cet argent est un soutien financier direct aux familles dans le besoin, afin de les aider à répondre à leurs besoins essentiels et à améliorer leurs conditions de vie.

## Un bienfait pour les ménages éligibles

Les ménages éligibles pour les transferts (15 000 francs chaque trois mois) sont identifiés à travers des mécanismes de ciblage social, qui prennent en compte des critères tels que le revenu, le niveau de pauvreté, la composition familiale et d'autres facteurs de vulnérabilité.

Ce montant, déterminé en fonction des besoins des ménages et des ressources disponibles pour le projet, aide les bénéficiaires à mettre sur pied (ou à étendre) leur activité génératrice de revenu. C'est donc un moyen pour eux de s'épanouir. Des mécanismes ont été mis en place pour suivre l'impact des transferts monétaires sur les conditions de vie des bénéficiaires et pour évaluer l'efficacité du programme. Cela permet d'ajuster les interventions en fonction des besoins et des résultats observés.

Durant la période d'exécution (2017-2023), le projet piloté par l'Agence nationale d'appui au développement à la base (Anadeb) a mobilisé un peu plus de 39 milliards de

francs CFA. De cette somme, 28,26 milliards de francs CFA, viennent de la Banque mondiale. L'Agence française de développement (AFD) a contribué avec 6,5 milliards de francs CFA. Et puis l'État togolais a mis dans la partie 4,5 milliards de francs CFA.

Grâce au financement de la Banque mondiale, il y a eu un minimum de 104 240 ménages qui ont bénéficié des transferts monétaires trimestriels, payés dans 975 localités du pays, comprenant des villages et des quartiers. Avec le financement de l'État du Togo, 41 008 ménages ont été comptés comme les bénéficiaires des transferts monétaires qui ont été payés dans 456 localités. En fournissant ces transferts aux ménages les plus vulnérables, le projet de FSB a réduit la pauvreté, amélioré la sécurité alimentaire, favorisé l'accès aux services de base et renforcé la résilience des communautés les plus défavorisées au Togo.

## 13 732 femmes bénéficiaires des formations en développement d'affaires

La promotion des femmes est très vivace au Togo. Les autorités sont convaincues que la gent féminine peut être une grande actrice de développement durable. Celles-ci les dotent de moyens suffisants pour les intégrer dans la société, suscitant auprès d'elles un fort engouement à réussir, à devenir des modèles et à inspirer la jeune génération.

Le projet de Filets sociaux et services de base (FSB) est l'un des méca-



Des bénéficiaires des transferts monétaires directs

nismes mis en œuvre à leur profit. Il englobe les formations en développement d'affaires (Foda). Les FSB proposent des Foda spécifiquement destinées aux femmes. Ces formations visent à renforcer les compétences entrepreneuriales des femmes et à les aider à créer ou à développer leurs propres entreprises, contribuant ainsi à leur autonomisation économique.

Les formations en développement d'affaires couvrent divers aspects liés à la création et à la gestion d'une entreprise. On peut parler de la planification stratégique, de la gestion financière, du marketing, de la gestion des ressources humaines, de la gestion opérationnelle.

Les programmes de formation sont conçus et dispensés aux femmes entrepreneures, de sorte à leur permettre de s'adapter dans tous les secteurs d'activité qui les attirent. Ce sont des formations qui leur permettent de répondre aux besoins spécifiques, en tenant

compte des défis auxquels elles sont confrontées et en leur fournissant les outils et les compétences nécessaires pour réussir dans le monde des affaires.

Le 24 mai dernier, les responsables des Filets sociaux et services de base (FSB) ont officiellement clôturé le projet qui est arrivé à terme, après 6 ans de mise en œuvre.

Dans les détails pour ces 39 milliards, la contribution de la Banque mondiale est de plus de 28 milliards de francs, l'Agence française de développement (AFD) avec 6,5 milliards et l'Etat togolais a sorti 4,5 milliards de francs CFA. Grâce au financement de la Banque mondiale, 15 001 ménages ont bénéficié des mesures d'inclusion économique, dont 11 251 en milieu rural et 3 750 en milieu urbain. S'agissant des formations en développement d'affaires, 13 732 femmes en ont bénéficié.

La Rédaction



## INFORMATION À LA CLIENTÈLE

## RENSEIGNEMENT DES OPERATIONS DE DEPÔT ET DE RETRAIT EN ESPECES

**Chers clients**, en application des mesures de vigilance prescrites par la Loi uniforme n°2018-004 du 04/05/2018 relative à la lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment de capitaux dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et sur recommandation de la Cellule Nationale de Traitement des informations Financières (CENTIF), nous vous informons de (i) l'ajout d'un cadre de renseignement des origines et destinations des fonds sur le formulaire de dépôt, retrait et chèque ; (ii) la présentation d'un document d'identité en cours de validité.

**Ainsi, Vous devriez désormais renseigner à titre déclaratif l'origine et la destination des fonds, et présenter une pièce d'identité en cours de validité pour toutes vos opérations de dépôt ou de retrait en espèces.**

Nos équipes sont mobilisées pour vous accompagner dans ce changement.

Pour tout besoin d'information ou d'assistance, nous vous écouterons avec plaisir au 8283 ou au 91 28 28 28.

**CORIS BANK INTERNATIONAL, La Banque Autrement**

La Direction Générale

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



8201

Le centre d'appel  
fait **peau neuve**  
et devient **centre**  
**de contacts**

*Meyé tchoin*



FEDERER POUR BATIR  
[www.ofr.tg](http://www.ofr.tg)

# TOUS À L'ÉCOLE

Le prêt pour payer l'école de vos enfants

Jusqu'à

**5** mois de salaire\*

Réponse en **24H**\*\*


Remboursable sur **11** mois maximum

\* Offre soumise à conditions

\*\* Pour les remboursements, 48h pour le service client

BOA | [www.boaonline.com](http://www.boaonline.com)



Subscription possible sur  
 ou **BOAweb**



# CHANGEMENT DES FORMULAIRES DE DÉPÔT ET DE RETRAIT

POUR **TOUTES OPÉRATIONS**  
DE **DÉPÔT** ET DE **RETRAIT**  
EN **ESPÈCES,**

AUX **GUICHETS DES BANQUES**

**vous devrez préciser l'origine  
et la destination des fonds**

OT

La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

